

HORAIRES

Cycle 1 (1-2P), 18 périodes en 1P, 26 périodes en 2P

1P	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h35 - 10h05					
10h25 - 11h55					
<i>Pause de midi</i>					
13h40 - 15h15					

2P	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h35 - 10h05					
10h25 - 11h55					
<i>Pause de midi</i>					
13h40 - 15h15					

Cycle 1 (3-4P), 28 périodes

3-4P	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h35 - 10h05					
10h25 - 11h55					
<i>Pause de midi</i>					
13h40 - 15h15					

Cycle 2 (5-6P), 28 périodes

5-6P	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h30 - 10h05					
10h25 - 12h00					
<i>Pause de midi</i>					
13h40 - 15h15					

En cas d'absence de l'élève, les parents sont tenus d'informer le·la maître·sse de classe dans les meilleurs délais.

Cycle 2 (7-8P), 32 périodes**Cycle 3 (9-10-11S), 33 périodes**

L'horaire journalier des élèves comporte un maximum de 8 périodes. Même s'il couvre normalement les périodes 1 à 5 et 6 à 9, il n'est pas obligatoirement régulier. Pour ces raisons, le début ou la fin d'une demi-journée ne coïncide pas forcément avec la première ou la dernière période.

L'horaire des élèves ne comporte de « trou » entre deux périodes d'enseignement.

7-8P – 9-11S	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h40 - 10h05					
10h25 - 12h00					
<i>Pause de midi</i>					
13h40 - 15h15					
15h30- 17h00					

A leur arrivée dans l'enceinte scolaire, les élèves attendent la première sonnerie pour entrer dans le bâtiment (7h35 ou 8h25 le matin, 13h35 ou 14h25 l'après-midi). Ils se tiennent dans les zones autorisées.

Pendant les récréations de 10h05 et de 15h15, les élèves sont tenus de rester dans les préaux désignés à cet effet. A la fin des cours de la matinée et à la fin des cours de l'après-midi, les élèves quittent l'enceinte scolaire sans délai.

Horaires particuliers

En règle générale, les cours de cuisine qui débutent à 10h25 se terminent à 13h35. Les deux périodes entre 12h00 et 13h35 ne comptent pas dans l'horaire hebdomadaire de l'élève (32 périodes), puisqu'il s'agit de prendre un repas.

En cas d'absence de l'élève, les parents sont tenus d'informer le secrétariat entre 07h30 et 08h30 au 021 557 89 50 ou par courriel à l'adresse : eps.crissier@vd.ch.